

Comité Directeur

10/01/2023

en distanciel

Voiron, le 13/01/2023

Objet : Compte rendu du Comité Directeur à 18h30 en distanciel

Élus présents : ANSELMET Manon, ARMAND Sylvain, BERGER Monique, BONNET-JANICOT Marie-Joëlle, CASADO Bénédicte, DEFRASNE Anne-Sophie, DI DOMINICO Hervé, DUFOUR Angeline, FEVRE Dominique, LEGRENEUR Pierre, NOEL Nathalie, RASTOU Gaël, ROUX Bruno, SOUDAN Corinne, THOMAS Emmanuelle, VIGIER Claude

Membres cooptés présents : CASADO Sébastien, Fabien VIGUIER

Élus excusés : GARZUEL Dominique, MELIS Jacqueline

Élus absents : BELLABOUVIER Simon, CHAMOUX Benjamin

Invité :

Salariés : BELLISSENT Cristol, BRIGAND Fanny

ORDRE DU JOUR

1. **Approbation du CR du 19/12/2022** _____ 3
2. **Ressenti de certains membres du Comité Directeur face au fonctionnement actuel de la Ligue et propositions de solutions pour y remédier** _____ 3
3. **Développement du ski-alpinisme en AuRA** _____ 4
 - 3.1 **État des lieux** _____ 4
 - 3.2 **Axes de développement et actions de formation :** _____ 5
4. **Annexe 1. Lettre au Président de la Ligue AuRA de la Montagne et de l'Escalade** ____ 6
5. **Annexe 2. Lettre de vacance du bureau de la Ligue AuRA de la Montagne et de l'Escalade** _____ 8



LIGUE FFME AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

TSF - Domaine de la Brunerie - 180, boulevard de Charavines - 38500 Voiron



1. APPROBATION DU CR DU 19/12/2022

Le Compte Rendu du Comité Directeur du 19/12/2023 est approuvé à l'unanimité moins 3 abstentions.

2. RESSENTI DE CERTAINS MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR FACE AU FONCTIONNEMENT ACTUEL DE LA LIGUE ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS POUR Y REMEDIER

Lecture par Bénédicte CASADO d'une déclaration de certains membres du Comité Directeur évoquant les dysfonctionnements de la ligue et demandant au Président de démissionner (cf. annexe 1).

Dans un premier temps, Pierre LEGRENEUR refuse de démissionner avant l'AG pour maintenir la continuité jusqu'à l'élection formelle d'un nouveau Président à l'AGO et propose de passer au point suivant en indiquant que seule une AG comprenant 1/3 des membres et votant à une majorité de 2/3 peut valablement démettre le Président de ses fonctions. Ce qui n'est pas le cas, car cela concerne la révocation du Comité Directeur (cf. article 14 des statuts de la Ligue FFME AuRA).

Une discussion s'engage avec des arguments et des contre arguments.

Sébastien CASADO, en tant que membre signataire, souligne les qualités du Président lors de son précédent mandat à la Présidence de la Commission Compétition, mais souhaite des explications quant au changement d'attitude, notamment vis à vis de certains salariés. Le Président reconnaît des maladresses et rappelle son mode de fonctionnement lorsqu'il était à la commission compétition : il gérait les salariés rattachés à la commission et rendait compte hebdomadairement au Président. Il souhaitait que ce mode de fonctionnement perdure.

Fabien VIGUIER indique que la déclaration lue en début de ce Comité Directeur n'est pas anodine et rappelle que Pierre LEGRENEUR avait déjà mis sa démission en jeu en mai 2022 lors d'échanges « houleux » concernant la demande de précision sur l'entretien annuel d'Antonin CHAPELIER, afin de savoir si une suggestion de rupture conventionnelle lui avait été faite et une proposition de modification de poste faite à Tanguy TOPIN. Pierre LEGRENEUR rappelle tout d'abord que les entretiens annuels sont strictement confidentiels et ne peuvent être diffusés au regard de la législation du travail. De plus, il nie formellement ces accusations et demande que la démonstration soit faite de ces dernières.

Sous réserve de l'accord écrit d'Antonin CHAPELIER et de celui de Tanguy TOPIN, leurs entretiens individuels seront communiqués aux membres du Comité Directeur au plus vite.

Bénédicte CASADO et Emmanuelle THOMAS annoncent qu'il leur est impossible de continuer à travailler dans cette ambiance et cette dernière annonce sa démission du Comité Directeur si Pierre Legreneur continue dans ses fonctions de Président.

Pierre LEGRENEUR déclare finalement démissionner sous la contrainte du poste de Président mais pas de son mandat au Comité Directeur. Dominique FEVRE présente également sa



LIGUE FFME AUVERGNE-RHONE-ALPES

TSF - Domaine de la Brunerie - 180, boulevard de Charavines - 38500 Voiron



démission du poste de Trésorier ainsi que Anne-Sophie DEFRASNE de celui de Secrétaire Générale.

Le bureau est donc de fait dissout (cf. annexe 2).

La question se pose du futur à court terme de la Ligue :

- Pierre LEGRENEUR indique qu'elle va être mise sous tutelle, mais les élus souhaitent que la question soit posée à la FFME. Se pose également la question de la possibilité d'évolution de la part licence, dans ce contexte.
- Sylvain ARMAND, administrateur du CT26 qui est sous tutelle de la FFME, indique que seules les affaires courantes peuvent être expédiées et que la part licence peut être augmentée.

3. DEVELOPPEMENT DU SKI-ALPINISME EN AURA

Gaël RASTOUT, Président de la sous-commission ski-alpinisme remercie les personnes qui lui ont fait confiance depuis son arrivée et salue l'investissement des salariés qui l'ont épaulé lors de l'organisation de certaines épreuves nationales et internationales. Il précise que son action s'inscrit uniquement dans le champ sportif et pour un projet fédérateur, mais nécessite l'adhésion et l'engagement de tous.

3.1 État des lieux

- Le ski-alpinisme est une pratique compétitive mais il faut faire attention à ne pas l'opposer à la pratique loisir (ski de montagne ou ski de randonnée vs ski-alpinisme) ;
- On observe aujourd'hui un essor de la pratique et un changement de comportement des pratiquants (ex. ski de randonnée sur les domaines skiables) ;
- Le constat est qu'il y a un très faible pourcentage de licenciés par rapport au nombre total de pratiquants ;
- Le nombre de compétitions inscrites au calendrier national (plus de 25 en AURA pour l'hiver 2022-2023) montre une grande implication des Comités Territoriaux et de « clubs moteurs ». L'attente des athlètes et des responsables des « sections » ski-alpinisme est grande. Encore faut-il que ces derniers se tournent vers leurs Comités Territoriaux respectifs et être force de proposition. Il s'agit d'un « contrat » gagnant/gagnant ;
- Implication et présence forte et remarquée de la Ligue dans l'organisation des épreuves nationales et internationales (engagement de Madeline PAILLARD, des arbitres d'Aussois, etc.). Ex. Coupes du Monde de Flaine 2021 & 2022, Val Thorens 2023, Courchevel 2023, Flaine 2023, etc.



LIGUE FFME AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

TSF - Domaine de la Brunerie - 180, boulevard de Charavines - 38500 Voiron



- Certaines ligues ont pris un temps d'avance (PACA, Occitanie) alors qu'AuRA constitue l'ossature des équipes nationales. Il y a là un paradoxe !
- Enfin, il ne faut pas opposer escalade et ski-alpinisme, mais garder une équité entre ces deux disciplines olympiques. La FFME est la seule fédération nationale impliquée à la fois sur les Jeux Olympiques d'été et d'hiver. Ce doit être un atout promotionnel et fédérateur.

3.2 Axes de développement et actions de formation :

- Fédérer les actions locales tant dans le domaine du loisir (vivier des futurs compétiteurs) que de la compétition ;
- Constituer un pool avec les clubs impliqués ;
- Former des cadres (initiateurs) afin de promouvoir la discipline et proposer un encadrement bénévole en soutien des professionnels (guides). Pour la compétition, programmer des formations de traceurs, chefs traceurs, arbitres, directeurs de course (en lien avec la FFME) ;
- Soutien de la ligue pour les clubs organisateurs de compétition en vue de développer un circuit régional ; organisation de championnat de ligue par disciplines et décerner les titres régionaux (Individuelle, Vertical Race, Sprint, etc...) ;
- Politique d'implication des bénévoles et des clubs ;
- Soutien sportif et logistique à l'équipe jeune (stages avant saison, accompagnement sur les épreuves de coupe d'Europe) ;
- Création d'un pôle espoir à Chamonix ? (Selon contraintes budgétaires !)
- Un salarié dédié au développement du ski-alpinisme
- Une politique budgétaire engagée sans laquelle rien n'est possible en recherchant des partenariats innovants (à la fois auprès des institutionnels -région / département – mais aussi en se tournant vers les acteurs économiques privés de la montagne)

Fin de séance 22h00

Par délégation du Président

Anne-Sophie DEFRASNE PAILLARD




LIGUE FFME AUVERGNE-RHONE-ALPES

TSF - Domaine de la Brunerie - 180, boulevard de Charavines - 38500 Voiron



4. ANNEXE 1. LETTRE AU PRESIDENT DE LA LIGUE AURA DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE

A l'attention de M Legreneur Pierre
Président de la ligue FFME AURA

Objet : Lettre au Président

Par la présente déclaration, une partie des membres du Comité Directeur souhaite faire part de leur point de vue sur la situation actuelle de la ligue FFME AURA.

2 ans après l'élection du nouveau Comité Directeur, force est de constater que la ligue est dans une situation délicate. La réunion du Comité Directeur en date du 19 décembre révèle une réelle crise.

Cette crise est à notre sens consécutive à la disparition de valeurs fortes qui sont essentielles dans notre engagement bénévole, mais qui sont mises à mal dans le fonctionnement actuel de la ligue :

- La confiance

La confiance qui est le ciment de la relation d'une équipe doit être réciproque.

Or, elle n'existe plus entre le bureau et les salariés de la ligue

Les salariés travaillent dans une ambiance dégradée, sans ligne directrice et dans un mal être quasi constant. Ils sont poussés à bout et réagissent en renforçant leur collectif pour se protéger.

Cette ambiance n'est bénéfique ni pour les salariés ni pour la ligue et nous tenons à rappeler que les salariés sont la richesse de la ligue, ce sont des techniciens qui sont présents sur le terrain alors que les élus ne font que passer.

Elle est aussi mise à mal entre le bureau et une grande partie du Comité Directeur.

- La transparence

La transparence de l'information et celle des actions du bureau

Il nous est trop systématiquement opposé la confidentialité, le secret (des entretiens individuels des salariés), la conversation privée (mails envoyés à un salarié en mettant en copie l'ensemble des salariés mais que nous, élus, n'aurions pas dû recevoir, messages supprimés sur la conversation whatsapp du Comité Directeur).

Le compte rendu du comité directeur en date du 19 décembre 2022 écrit à notre demande mais incomplet et ne rapportant pas l'ensemble des débats et la gravité de la situation est un autre exemple.

Sur certains points, l'information est quasi inexistante et nos demandes perçues par le bureau comme des attaques.

Exemple1 " Un nouveau mode de gestion des professionnels est présenté au Comité Directeur le 14 mai 2022 : il s'agit de limiter le rôle des salariés à des fonctions de contrôle et de pilotage et faire appel à des indépendants pour les actions sur le terrain. Les membres présents ce jour-là font part à l'unanimité de leur réserve face à ce projet. Mais, lors des entretiens individuels qui vont suivre, ce

modèle est tout de même présenté à certains salariés, et ce, malgré les fortes réserves exprimées par les membres du Comité Directeur.

Exemple 2 : Des règlements de comptes personnels s'effectuent entre Pierre Legreneur et les professionnels : dès l'arrivée de Pierre Legreneur au Comité Directeur de la Ligue, il exprime ouvertement son avis négatif à propos d'Olivier Germond et d'Antonin Chapelier. Le 1er (CTR de la FFME mis à disposition de la ligue FFME AURA) sera démis de ses fonctions régionales et remis à disposition du national dans les mois qui ont suivi l'accession de Pierre Legreneur à la présidence. Il sera suggéré au 2ème de quitter son poste et de commencer à chercher du travail lors d'un entretien en Juin 2022. Ces agissements sont des décisions unilatérales, sans aucune consultation du Comité Directeur.

- Le partage

Le partage des idées de tous les acteurs et partenaires

Les salariés ont toute leur place dans cette démarche, mais ils sont oubliés.

Les Comités territoriaux (absence de réunion des Comités Territoriaux comme prévu dans les statuts), les clubs, les pratiquants.

- L'écoute, l'échange, le dialogue

La plupart de nos questionnements et de nos désaccords sont considérés comme des agressions par le bureau auxquelles il est répondu par un chantage à la démission (lors de la contestation de la convention avec la FFME nationale, lors de la demande d'informations sur un entretien individuel).

Parfois, c'est l'absence de retour qui prévaut (cf mail du 27 décembre 2022).

- Un Président fédérateur

Le mode de fonctionnement choisi nous laisse perplexes.

Derrière des mots qui font sens (« ensemble, collectivement, co-construction, ect...), la posture et le mode de gouvernance ne suivent pas.

Ce cadre, Le Comité Directeur ne l'a pas co-construit, le Président s'y est enfermé tout seul et, pour nous, le compte n'y est pas, le compte n'y est plus.

Depuis 2 ans la situation n'a eu de cesse de se dégrader, et il nous paraît, aujourd'hui résolument peu concevable de co-travailler et co-construire avec le Président actuel.

Le 24 juin 2022, Pierre Legreneur avait évoqué dans un mail envoyé au comité directeur sa démission.

Aujourd'hui, les membres du Comité Directeur, signataires de ce courrier, souhaitent voir cette démission effective.

Monique Berger, Bénédicte Casado, Sébastien Casado, Dominique Garzuel, Nathalie Noël, Bruno Roux, Corinne Soudan, Emmanuelle Thomas, Claude Vigier, Fabien Viguié



LIGUE FFME AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

TSF - Domaine de la Brunerie - 180, boulevard de Charavines - 38500 Voiron



5. ANNEXE 2. LETTRE DE VACANCE DU BUREAU DE LA LIGUE AURA DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE

Voiron, le 13 janvier 2023

Mesdames, Messieurs, membres du Comité Directeur de la Ligue AuRA de la Montagne et de l'Escalade,

Monsieur Alain CARRIERE, Président de la FFME,

Madame Sandra BERGER, Secrétaire Générale de la FFME,

Monsieur Luc CHABROL, Trésorier de la FFME,

Par la présente,

Élus en date du 28 Février 2021 sur un programme qui faisait consensus, il apparaît que sa mise en œuvre fasse naître de nombreux désaccords.

Ce climat de tension générale au sein du Comité Directeur n'est pas propice à la bonne gestion de notre structure et à son développement.

De plus, la défiance d'une partie des membres du Comité Directeur à notre égard, et la mise en avant de faux arguments, voire de procès d'intention, sont incompatibles avec la sérénité et le dialogue qui doivent motiver nos travaux.

Par conséquent, nous soussignés,

Pierre LEGRENEUR, Président de la Ligue AuRA de la Montagne et de l'Escalade,

Anne-Sophie DEFRASNE, Secrétaire Générale de la Ligue AuRA de la Montagne et de l'Escalade,

Dominique FEVRE, Trésorier de la Ligue AuRA de la Montagne et de l'Escalade,

contre notre volonté, mais dans l'intérêt de notre association, laissons la vacance de nos postes, à savoir respectivement Président, Secrétaire Générale et Trésorier, tout en restant membres actifs du Comité Directeur, à compter de la réception de ce courrier en date du 13 janvier 2023 à 12h00.

Pierre LEGRENEUR



Anne-Sophie DEFRASNE



Dominique FEVRE



LIGUE FFME AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

TSF - Domaine de la Brunerie - 180, boulevard de Charavines - 38500 Voiron

